

# Vélo & Territoires

LA REVUE des Départements et Régions cyclables

décembre 2010 n° 23

## LE TARN



DÉPARTEMENT CYCLABLE

**S**itué au cœur de la Région Midi-Pyrénées, jouxtant l'Aveyron, l'Hérault, l'Aude, la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne, le Département du Tarn n'est pas qu'une terre de rugby, le théâtre de la Saint-Barthélémy ou le berceau de cyclistes célèbres. C'est aussi une terre de vélo. Présentation.

**Daniel VIAELLE**

Maire de la commune de St-Amans-Soult (Tarn) depuis 1998. Conseiller général du canton de St-Amans-Soult depuis mars 2001, Vice-président du Conseil général du Tarn depuis mars 2004 avec délégations à l'environnement et à l'Agenda 21, membre de la commission Territoires et développement durable au sein du CG81. Élu au Comité syndical du Parc naturel régional du Haut-Languedoc depuis mars 2001, il en est le président depuis 2008.



**V&T : A quelle époque le CG81 a-t-il commencé à se sensibiliser à la question du vélo ?**

Cela remonte à la fin des années quatre-vingts. Pour être exact, il s'agissait d'une sensibilisation à la mobilité douce en général, dont le vélo.

**V&T : Vous-même avez été particulièrement actif pour l'aménagement de la voie verte Passa Païs. Comment tout cela a-t-il commencé ?**

En 1990, la SNCF a vendu ses anciennes voies ferrées aux communes. Certaines de ces communes les ont ensuite elles-mêmes revendues à des particuliers. Il s'agissait souvent d'agriculteurs ou de gros propriétaires, et c'est avec eux qu'il s'est agi de traiter lorsqu'il a été envisagé de procéder à des aménagements cyclables.

**V&T : Cette multitude d'interlocuteurs n'a-t-elle pas rendu les choses difficiles ?**

Non, car fort heureusement, toutes ces personnes sont dans mon canton. Le contact a été aisé et il n'y a pas eu d'opposition de principe. Soit nous avons dû racheter les parcelles, soit nous avons passé une convention. Dans certains cas, nous avons dû prévoir un passage à bestiaux, dans d'autres, il a fallu déplacer le système d'irrigation, installer un passage à niveau... En tout, cela nous a pris trois ou quatre ans, parcelle par parcelle.

● ● ● suite page 4

la véloroute de la vallée du Tarn à Ambialet

### Dossier 1

Le Tarn, département cyclable

### Nouvelles des DRC 2/3

Edito

Les DRC représentent la France au Conseil EuroVelo

Les actes des 14èmes Rencontres des DRC en ligne

Le CDT de Loire-Atlantique devient coordonnateur du projet Véloodyssée

Voyage d'étude en Suisse et en Allemagne

Les Trophées du vélo 2010

### Dossier / suite 4/5/6

### Initiatives 7

Portrait : Intercycles

### Zoom sur un itinéraire 8/9

Paris - Le Mont Saint-Michel

### Actus du réseau DRC 10

PACA veut se doter d'une politique cyclable globale

Clou rouillé 2010 : la réponse du CG77

London - Paris, an II

Guide des voies vertes et véloroutes de France

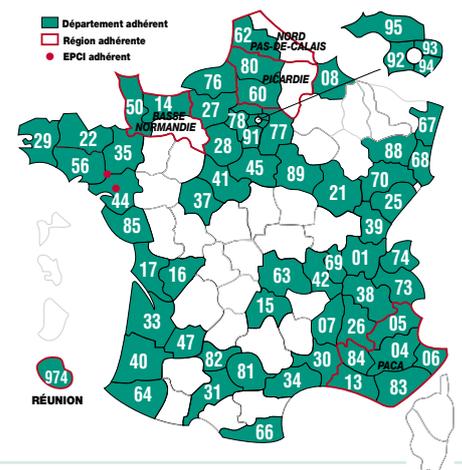
### Parutions, agenda 11

### Pause-vélo 12

En compagnie de Philippe GABORIAU

### Départements et Régions cyclables

• actualisation : décembre 2010



Dossier

sommaire



Laurent Frézois - www.tourisme-tarn.com

● ● ● suite de la page 1

## **V&T : Quels ont été les éléments déterminants qui ont permis cette évolution ?**

Il faut savoir que dans le Tarn il n'y a ni la mer, ni la montagne, et qu'il faut faire avec !

Notre force, c'est cette volonté de faire de la diversité de notre territoire un atout. Nous voulons aller plus loin que cette diversité, nous voulons la diversification !... Un autre facteur déterminant a été l'implication d'un Jacques Esclassan, sept Tours de France à son actif, reconverti en chargé de mission au sein de la société d'économie mixte responsable de la mise en place du plan départemental cyclable.

## **V&T : Quel type de public fréquente aujourd'hui ces aménagements ?**

Si je vous parle des 23 km de Passa Païs (qui, comme son nom l'indique, "passe d'un pays à l'autre"), qui relie Mazamet à Labastide-Rouairoux, je dirais que cet itinéraire est avant tout emprunté par le premier et le troisième âge. Il est également accessible aux personnes à mobilité réduite, et est très prisé des familles et des sportifs. Son revêtement en sable très fin – du calcaire avec beaucoup de chaux – est en effet moins traumatisant pour les articulations que le bitume. Beaucoup de personnes se sont remises au vélo. Il y a énormément de points d'accès à l'itinéraire, cela favorise les choses. Vous savez, la route départementale qui la longe, chez nous, est une ancienne route nationale qui a été déclassée. Il y passe tout de même encore dix mille véhicules par jour !

## **V&T : Vous évoquez l'itinéraire Passa Païs. Est-ce que vos responsabilités au sein du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, qui se situe à cheval sur le Tarn et l'Hérault, aident à l'avancée de ce type de projets transversaux ?**

Et comment ! Cet itinéraire s'inscrit justement dans un cadre bien plus large que les limites du département. Nous parlons ici d'un axe structurant situé au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Le CG81 travaille donc main dans la main avec le CG34 qui, de son côté, développe une action similaire entre Bédarieux et Saint-Pons-de-Thomières. Le but, à terme, est d'aménager un axe vert continu reliant Mazamet à Bédarieux. Ces 80 km valideront alors l'idée de "la rencontre des deux Midi", si chère au Parc naturel.

## **V&T : Le tracé ne se limite donc pas à relier un point A à un point B...**

Le but du Parc naturel régional du Haut-Languedoc est de faire de cet itinéraire non un tuyau mais une colonne vertébrale, une artère économique. Il s'agit d'irriguer tout le territoire sur quinze kilomètres, de part et d'autre. Et effectivement, il est plus facile d'avancer sur ce type de projet lorsque vous vous retrouvez comme moi à cheval sur deux départements.

## **Alexis VIGUIER**

Technicien au service Sécurité et circulation routière, chargé du schéma cyclable au CG81



De gauche à droite :

Alexis VIGUIER ; Alain FAFEREK, Chef du Service Sécurité et circulation routières ; Patrice GIMENOT, Directeur des Routes

## **V&T : De quand date la mise en place du schéma départemental cyclable du CG81 ?**

Le Tarn s'est doté d'un schéma départemental cyclable en 2001. Compte tenu des caractéristiques du territoire, nous avons opté pour une politique vélo multicarte. Nous nous adressons à la fois aux familles, aux loisirs et aux sportifs, avec, notamment, des boucles en Montagne Noire.

## **V&T : Quels sont les grands axes de ce plan vélo ?**

Nos aménagements cyclables portent sur quatre axes : les circuits, les véloroutes, les voies vertes et les surlargeurs cyclables.

## **V&T : Qu'en est-il des circuits, pour commencer ?**

Vingt et une boucles cyclables ont été mises en place dans le Tarn. Notre objectif est de couvrir l'ensemble du département... Le Tarn est un département très vallonné, avec une alternance de prairies, de vignobles et notre fameuse Montagne Noire - là où s'entraînait Laurent Jalabert. Partant de là, nous avons décidé d'utiliser la graduation et la signalétique des pistes de ski.

## **V&T : C'est-à-dire ?**

C'est-à-dire qu'il y a désormais chez nous quatre types de boucles cyclables, les vertes, les bleues, les rouges et les noires. Comme au ski, les vertes correspondent aux circuits "faciles", les bleues aux circuits "sportifs", les rouges aux circuits "confirmés" et les noires aux circuits "experts". Au total, le Tarn propose 104 km de circuits verts, répartis en trois boucles, 519 km de circuits bleus, répartis en huit boucles, 467 km de circuits rouges, répartis en six boucles, et enfin 421 km de circuits noirs, répartis en quatre boucles. Cela représente donc un total de 21 circuits et 1 511 km exactement.

## **V&T : Quid à présent des véloroutes du CG81 ?**

Nous en dénombrons cinq : la "Castres - Revel" (32 km), la "Cordes-sur-Ciel - Saint-Martin-Laguépie" (20 km), celle de la Vallée de l'Agout ou "Castres - Saint-Sulpice" (60 km) et enfin les deux véloroutes de la vallée du Tarn, l'"Albi - Saint-Sulpice" (63 km) et la "Lescure - Trébas" (44 km). Au total, les véloroutes du Tarn couvrent 219 km de notre département sachant que, de notre côté, nous tenons compte du double jalonnement dans le recensement, ce qui revient alors à 438 km de véloroutes au total. Elles se situent en creux de rivière, le long des vallées, sur des voies communales qui voient passer entre 0 et 200 véhicules par jour, c'est-à-dire rien du tout.

## **V&T : Et les voies vertes ?**

Le Tarn compte principalement une voie verte. Elle a été baptisée le Chemin des droits de l'homme et relie Albi à Castres sur 44 km.

## **V&T : Elle est achevée ?**

Oui, et cela s'est fait en concertation avec les localités concernées. A ces 44 km, il faut ajouter les 25 km d'anciennes voies ferrées qui relient Mazamet à Labastide-Rouairoux, au sud de Castres. Il s'agit de la voie verte "Passa païs", qui signifie en patois la traversée du pays. "Passa Païs" assure la continuité avec le Chemin des droits de l'homme. A terme, l'objectif est d'assurer ainsi une continuité cyclable du nord au sud du département, sur les 80 km séparant Cordes-sur-Ciel de Labastide-Rouairoux.

## **V&T : Castres, Mazamet... Comment cela se passe au niveau de la traversée des agglomérations ?**

Nous travaillons au maximum en concertation car c'est un point sensible. Il y a la question de l'aéroport, celle du dénivelé à l'approche de Mazamet... Diverses solutions sont à l'étude et les collectivités locales planchent activement.

## **V&T : Vous évoquez également la question des surlargeurs cyclables...**

C'est en effet un élément important de la politique cyclable du CG81. Ces aménagements permettent de mettre le cycliste en sécurité sur les sorties ou les entrées d'agglomérations. En général, elles sont aménagées sur des itinéraires reliant la ville à une base de loisir. Nous choisissons en priorité des voies de 7 mètres de large minimum. Cela nous permet de réserver 5,20 m à la circulation motorisée et 1 m de chaque côté de la chaussée pour le déplacement doux.

## **V&T : Un comptage a-t-il déjà été effectué sur un ou plusieurs de ces aménagements ?**

Oui. En 2008, trois compteurs ont été placés à hauteur de Castres, sur l'itinéraire Albi-Castres. D'avril à septembre, nous avons enregistré 32 000 passages. Cela représente 180 passages par jour. Ces résultats doivent bien entendu tenir compte des pics estivaux, du fait que la voie verte pénètre dans Castres alors qu'elle débute à trois ou quatre kilomètres d'Albi, etc.

# département cyclable

## V&T : Combien le CG81 investit-il dans sa politique cyclable ?

Depuis 2001, le CG81 investissait environ 300 000 euros par an. Depuis, ce budget est quelque peu à la baisse... Récentement, nous avons été contactés par la Région Midi-Pyrénées pour l'élaboration de son schéma régional des véloroutes et voies vertes. Ce projet nous ouvre de nouvelles perspectives. Il va très probablement donner un nouvel élan aux aménagements en cours d'étude, du fait de l'intérêt régional et même national qu'ils représentent.

## V&T : Quels sont les prochains projets cyclables du CG81 ?

Nous regardons de près la question de la sortie nord d'Albi. Le tracé d'une voie verte entre Albi et Cap'Découverte est pratiquement identifié. Nous partirions de la déchetterie située à la sor-

tie Albi Nord, et rejoindrions le musée de la mine à Cagnac. Le tout représente une distance de 5,4 km... Relier les deux villes permettrait d'envisager ensuite d'aller jusqu'à Cordes-sur-Ciel, et espérer ainsi relier l'ensemble du Département du Tarn du nord au sud. Toutes les sections ne sont pas encore parfaitement identifiées. Si je me réfère à la voie ferrée désaffectée, le projet de relier Cordes-sur-Ciel à Carmaux par la vallée du Cérou mesurera 17,3 km. Sur notre territoire de compétence, la future voie verte Cordes-sur-Ciel - Labastide-Rouairoux devrait donc mesurer 44 + 25 + 5,4 + 17,3 km, soit exactement 91,7 km. Mais pour l'heure, de nombreuses difficultés sont encore à surmonter. Sur les deux zones agglomérées d'Albi et de Castres-Mazamet, les services techniques de ces deux communautés d'agglomération doivent proposer des tracés et les aménager.

Ailleurs, il y a un dénivelé conséquent, des voies ferrées désaffectées, l'itinéraire passe par un stand de tir, un circuit de moto-cross... Bref, là aussi un important travail de concertation nous attend ! ■

## LE TARN EN BREF

**Président : Thierry CARCENAC**

**Superficie : 5 768 km<sup>2</sup>**

**Population : 369 500 habitants**

**Densité : 64 habitants par km<sup>2</sup>**

**Population urbaine : 42,3 %**

**Population péri-urbaine : 14,3 %**

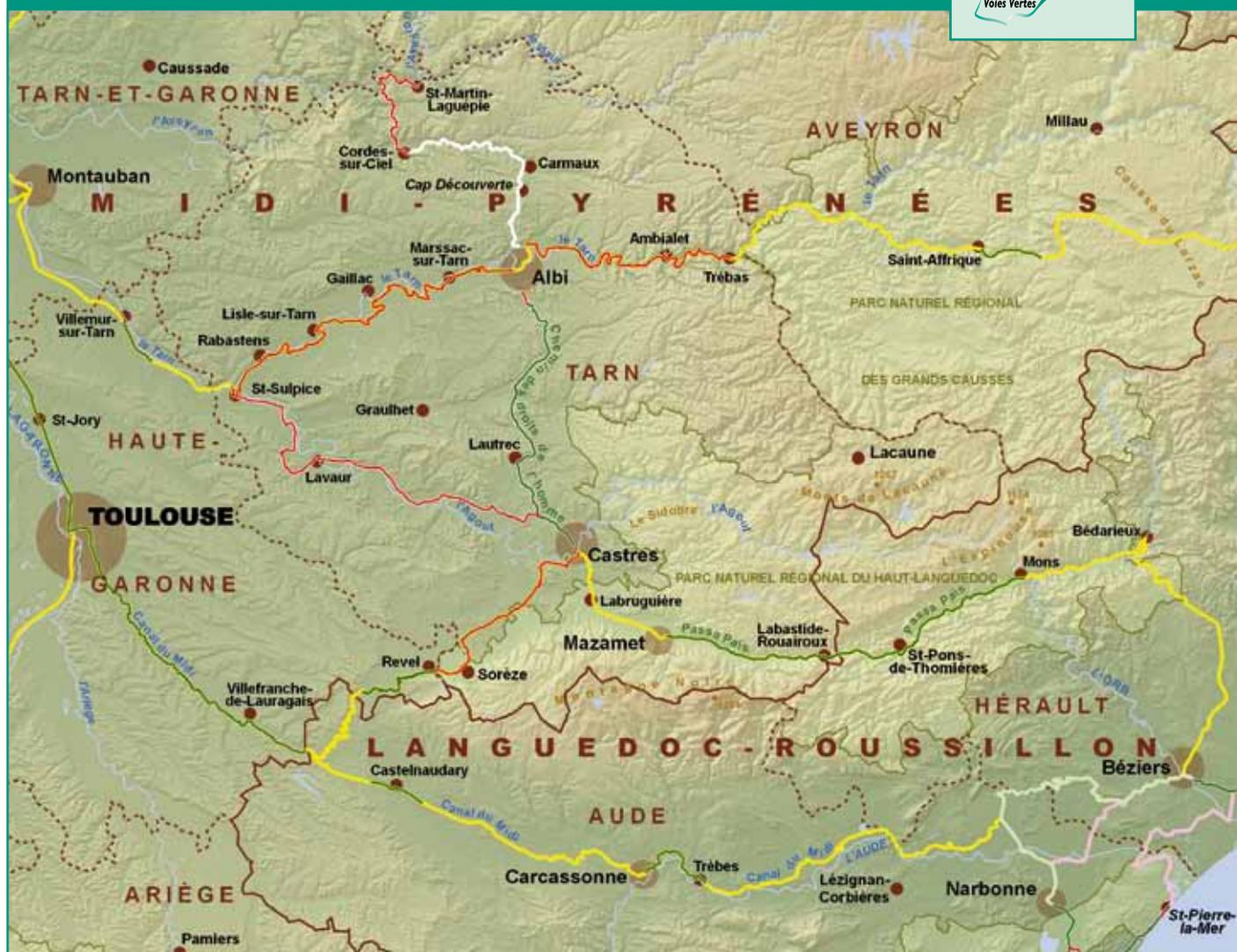
**Population rurale : 43,4 %**

**Date d'adhésion aux DRC : 21 juin 2001**

[www.tarn.fr](http://www.tarn.fr)

[www.tourisme-tarn.com](http://www.tourisme-tarn.com)

## LES VÉLOROUTES ET VOIES VERTES DU TARN



itinéraire	non réalisé	ouvert en site propre	ouvert sur route
européen			
national			

itinéraire	non réalisé	ouvert en site propre	ouvert sur route
régional			
départemental			